

**Solidaires**



[contact@sud-recherche.org](mailto:contact@sud-recherche.org)

<http://www.sud-recherche.org/>

## **Bilan au 30 juin de la rencontre avec V. Pécresse du 26 juin : une avancée illusoire mais des reculs certains**

Le 26 juin dernier, après avoir reçu les membres du bureau du Conseil Scientifique du CNRS, la Ministre Valérie Pécresse a reçu les organisations syndicales et associations de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Un certain nombre d'entre elles<sup>1</sup> avaient annoncé la veille dans un communiqué commun les points cruciaux sur lesquels elles venaient chercher des réponses de la ministre :

- le report du vote du Plan Stratégique du CNRS au plus tôt à l'automne, pour laisser le temps de la concertation interne sur ce plan, sans quoi le CA serait à nouveau bloqué.
- une discussion globale, au niveau ministériel, sur l'ensemble des réformes actuellement engagées ou en préparation dans l'enseignement supérieur et la recherche
- dans le cadre de la préparation du budget 2009, des créations d'emplois de titulaires et des transferts de moyens de l'ANR vers les budgets des établissements (universités et organismes)

### **Report du vote sur le Plan Stratégique au CA : c'est non**

Au cours de la réunion du 26 juin, V. Pécresse a réaffirmé qu'il était indispensable que le Plan Stratégique du CNRS soit voté en CA "le plus rapidement possible", donnant son accord à ce que soient inscrites dans le PS les deux conditions demandées par les Pdts de CSD pour la création des instituts. Cette concession pour faire passer la pilule des instituts au CNRS, un peu hâtivement saluée par certains comme une avancée, ne se retrouve que partiellement et de manière ambiguë dans la lettre adressée le lendemain au Président du Conseil Scientifique du CNRS. Ce courrier indiquant que "toutes les disciplines doivent être traitées avec une égale dignité et organisées de manière homogène en instituts" et que "tous ces instituts du CNRS ont par ailleurs vocation à assurer des missions nationales" n'est qu'un discours creux, sans portée juridique. Il n'est destiné qu'à obtenir l'assentiment des personnels de la recherche sur le principe de la création des instituts avant même de savoir quel sera leur rôle vis-à-vis des équipes du CNRS et vis-à-vis des équipes de recherche de l'université et des autres organismes !

### **Concertation globale : les représentants du personnel aboient, la RGPP passe...**

Sur la deuxième question posée, la ministre a implicitement répondu par la négative, d'une part en continuant donc à vouloir faire voter dès à présent en CA du CNRS la création d'instituts qui concerneraient tous les organismes de recherche et les universités, et d'autre part en n'acceptant de revenir sur aucune des mesures RGPP du 11 juin<sup>2</sup>. Or ces mesures sont des véritables torpilles pour démanteler les missions des EPST et le statut de fonctionnaires recherche de leurs personnels :

---

<sup>1</sup> SNCS-FSU, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNTRS-CGT, FERC-Sup-CGT, UGICT-CGT, CGT-INRA, CGT-IFREMER, SGEN-CDFT-Recherche-EPST, CFDT-CEA, SUD-Recherche-EPST, SUD-Education, SNPREES-FO, SNPTES-UNSA, SLU, SLR

<sup>2</sup> A lire absolument : <http://www.rgpp.modernisation.gouv.fr/index.php?id=57>

- la mise en application du rapport d'Aubert, qui conduit à ce que les orientations des UMR soient approuvées dans le contrat quadriennal de l'université dans une logique de site, l'organisme de recherche n'étant là que pour apporter des moyens
- le financement effectif des unités de recherche sur leurs "performances", y compris pour le financement récurrent ; les clés de répartition des budgets seront définies dans les contrats d'objectifs et les directions n'auront plus qu'à les appliquer !!
- la poursuite de la montée en puissance du financement de la recherche sur projet (encore plus d'argent pour l'ANR, encore plus de CDD, encore plus de temps à passer en gestion administrative, encore moins de pilotage au niveau de l'organisme en vue d'une cohérence nationale)
- après l'avoir accordé aux présidents d'université dans la LRU, la possibilité ouverte aux organismes de recruter des CDI de droit privé ; c'est une mise en cause du statut de fonctionnaires des EPST et aussi, après la LOLF, un nouveau pas vers un alignement du fonctionnement des EPST sur celui des EPIC, préparant de futures fusions entre EPST et EPIC (*mais chut, faut surtout pas de débat sur la disparition du statut d'EPST...*)

### **Emploi : suppressions d'emplois de titulaires à l'horizon 2009**

Quant au troisième point, sur l'emploi, les réponses de la ministre sont plus qu'inquiétantes : non seulement elle annonce qu'il n'y aura aucune création d'emploi de titulaires (ça n'est pas de saison) mais elle refuse de s'engager sur le remplacement intégral de tous les départs à la retraite... (elle aurait d'ailleurs indiqué clairement aux directions d'organismes qu'en 2009 la recherche ne serait pas épargnée par la mesure de suppression d'un emploi sur deux de fonctionnaire partant à la retraite). *On est donc loin du plan pluriannuel de créations d'emplois de titulaires que nous réclamons !*

Dans ces conditions, ne pas bloquer le prochain CA du CNRS ce serait :

- 1) donner un chèque en blanc au ministère pour créer les instituts à l'automne avant même de savoir quel sera leur rôle vis-à-vis des équipes du CNRS et vis-à-vis des équipes de recherche des universités et des autres organismes
- 2) faire comme si on pouvait discuter valablement d'un plan stratégique d'EPST dans un contexte :
  - a. de démantèlement du rôle de ces organismes et des statuts de leurs personnels dont la création des instituts n'est qu'un des aspects
  - b. de suppression de postes de titulaires dans la fonction publique qui s'appliquera à la recherche dès 2009.
  - c. de croissance continue des crédits de l'ANR et de la précarité.

Nous appelons les personnels de la recherche, du CNRS, des autres EPST, des universités à enrayer la machine infernale partout où ils le pourront, et notamment en bloquant le prochain CA du CNRS qui vient d'être convoqué **le mardi 1<sup>er</sup> juillet à 8h.**

**"Tous les personnels doivent être traités avec une égale dignité"**

**Non à la multiplication des emplois précaires, des CDI de droit privé, un seul statut pour les personnels, celui de titulaires !**

**Reconnaissance du travail de chacun, administratif, technicien, ingénieur ou chercheur !**

**Non aux carottes des primes ou de l'intéressement ! Augmentation des salaires !**

SUD-Recherche-EPST, le 30 juin 2008